

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LYONS ANDELLE**

L'an deux mille vingt-six, le douze mai à 18h30 à Charleval, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ROMET, en séance publique.

Nombre de délégués	Etaient présents :	
En exercice : 48	Amfreville les Champs	M. Cordier,
	Bacqueville	M. Houy,
	Beauficel-en-Lyons	M. Pillet,
	Bosquentin	Mme Fouquet,
	Bourg Beaudouin	M. Halot,
Présents : 47	Charleval	Mmes Dalissier, Masson, MM. Calais, Durand,
Votants : 48	Douville/Andelle	M. Cramer,
	Fleury-la-Forêt	M. Godebout,
	Fleury sur Andelle	Mmes Bellanger, Collemare, M. Pernel,
	Flipou	M. Cousin,
	Houville-en-Vexin	M. Lebreton,
	Le Tronquay	M. Bournisien,
Date de convocation :	Les Hogues	Mme Bachelet,
Le : 6 mai 2026	Letteguives	Mme Collard,
	Lilly	Mme Lancien,
	Lisors	M. Herbin,
	Lorleau	Mme Canu,
	Lyons-la-Forêt	M. Baldari,
	Ménesqueville	M. Cahagne,
Délibération publiée	Perriers/Andelle	Mmes Bonay, Lebourg, MM. Defrance, Mazurier,
Le :	Perruel	M. Quéné,
	Pont Saint Pierre	Mme Lavigne-Courteux, M. Hébert,
	Radepont	M. Minier,
	Renneville	M. Vieillard G.,
	Romilly/Andelle	Mmes Le Breton-Palier, Rayer, Simon, MM. Chivot, Romet, Leménager, Vieux
	Rosay-sur-Lieure	Mme Chapelle,
	Touffreville	Mme Malhaire,
	Val d'Orger	Mme Loison, M. Cosaque,
	Vandrimare	Mme Pluvinet-Delatre, M. Bézirard,
	Vascoeuil	M. Moëns.

Pouvoir : M. Vieillard R. à M. Vieillard G.

Administration générale : Désignation des membres de la commission thématique « Seniors et santé »

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-22, L. 5211-1 et L. 5211-40-1 ;

Vu la délibération n°89_2026 du conseil communautaire en date du 16 avril 2026 portant création des commissions thématiques suivantes : « Finances et affaires générales » ; « Attractivité » ; « Senior et santé » ; « Voirie et mobilité » ; « Patrimoine bâti et coopération avec les communes » ; « Urbanisme et environnement » ; « Cycle de l'eau » ; « Politique associative et sportive » ; « Familles » ;

Vu l'accord unanime des conseillers communautaires de procéder à l'élection des membres des commissions thématiques à la main levée ;

Le conseil, après avoir entendu et délibéré à l'unanimité,

- désigne les membres suivants pour la commission thématique « Seniors et santé » :

Amfreville les Champs	VIEUBLED	Sylvie	Lisors	DOVERE	Anne-Marie
Bacqueville	COIFFIER	Patricia	Lorleau	BOMMET-OBIN	Charlène
Beauficel-en-Lyons	PILLET	Yves	Lyons-la-Forêt	STALIN	Samya
Bosquentin	FOUQUET	Sylviane	Ménesqueville	MAZURIER	Olivier
Bourg Beaudouin	COLLEMARE	Alexandra	Perriers-sur-Andelle	BERTOT-DELAVOYE	Françoise
Charleval	CALAIS	Evelyne	Perruel	LAVIGNE-COURTEUX	Valérie
Douville-sur-Andelle	RIOULT	Margot	Pont Saint Pierre	DUMOULIN	Sophie
Fleury-la-Forêt	ELINEAU	Christelle	Radepont	LOUIS	Jacques
Fleury-sur-Andelle	BELLANGER	Fleur	Renneville	SIMON	Pascale
Flipou	MAILLET	Françoise	Romilly-sur-Andelle	CHAPELLIERE	Chloé
Houville-en-Vexin	SABY	Audrey	Rosay-sur-Lieure	CHAMPROUX	Stéphanie
Le Tronquay	LAURENCY	Michèle	Touffreville	COLLÉ	Bénédicte
Les Hogues	NARBAY	Sylvie	Val d'Orger	EWERT	Patricia
Letteguives	PACINI	Ana-Sandrine	Vandrimare	PIARD	Catherine
Lilly	ROBERT	Sandrine	Vascœuil		

Le registre dûment signé les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance

Arthur DURAND



Voies et délais de recours : la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Rouen ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de communes Lyons Andelle.

La Communauté de communes dispose d'un délai de deux mois pour répondre à un recours gracieux. Le silence gardé pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois.